



UNION DE L'ALLIER DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

(Association déclarée : J.O. des 21 Juin 1963, 8 Juin 1970 et 17 Mars 1983)

Siège Social : Inspection Académique de l'Allier

Communiqué de l'Union des DDEEN de l'Allier :

Deux élèves de l'école primaire Michelet-Berthelot de Saint Pourçain sur Sioule « mis au pain et à l'eau »

Lundi 9 septembre 2019, à l'heure du repas de midi, deux élèves d'une école de Saint Pourçain sur Sioule ont été mis à l'écart de leurs camarades à la demande du Maire et ont eu en guise de repas de midi, du pain et de l'eau, au prétexte **que leurs parents n'avaient pas payé la cantine depuis plus d'un an.**

Tout en reconnaissant une faute des parents, les DDEEN estiment qu'en mettant ainsi à l'écart ces enfants, le maire les a de fait discriminés. C'est une violence psychologique d'autant plus insupportable au regard de ce qui leur a été servi. Ces enfants sont retournés dans leur classe sans le repas équilibré auquel tout enfant a droit.

Les Délégués de l'Éducation nationale de l'Union de l'Allier ne peuvent que condamner cette méthode et **rappelle le rôle important de médiateur du DDEEN de l'école.** Si le Maire avait fait appel à celui-ci, nous sommes certains qu'une solution aurait été recherchée et trouvée.

Enfin, à cette malheureuse occasion, il paraît plus qu'utile de rappeler que le 20 novembre prochain nous célébrons les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée à l'unanimité par les Etats membres des Nations Unies en 1989

Moulins, le 19 septembre 2019

Le Président de l'Union de l'Allier,

Michel DUPONT